L'écho des Arlequins

MAIRIE DE LACHASSAGNE
www.lachassagne.fr

n° 62 - novembre 2018

VŒUX DU MAIRE

Monsieur le Maire présentera ses vœux, au nom de la municipalité, le *samedi 5 janvier 2019*, à *15h30*, dans la salle d'animation rurale.

La cérémonie sera suivie du verre de l'amitié et de la galette des rois.

Monsieur le Maire ainsi que l'équipe municipale souhaitent à toutes et tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

BOITE A LIRE

La boite à lire des arlequins est installée depuis quelques semaines et suscite déjà beaucoup d'intérêt auprès des habitants.

FISSURES MURS

La Mairie de Lachassagne a réceptionné 39 dossiers de demande d'indemnisation suite au phénomène de sécheresse de l'été 2018 qui a causé d'importants dommages, notamment la formation de fissures sur les façades des habitations et les terrasses, provoquées par le retrait des terres dû à l'absence d'hydratation des sols.
La demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la commune de Lachassagne a été adressée à la Préfecture du Rhône en date du 08 novembre 2018.
Chaque sinistré sera informé, par courrier, de la suite donnée à notre demande au cours de l'année 2019.

FETE DE L'HIVER

Organisée par le SOU DES ECOLES de Lachassagne
Samedi 8 décembre 2018

A partir de 18 heures
Sur la place du village, devant l'école :

Dégustation de vin chaud, chocolat chaud, crêpes, gaufres et saucisson chaud … dans une agréable ambiance musicale.
Nouveauté 2018 : promenade en calèche

De 10h à 12h :
Sur le parvis de la mairie :
- **Dégustation/vente d'huîtres et de vin blanc**
- Mise à disposition des sapins et caisses de champagne pré-réservés

Les bons de commande pour les sapins et le champagne sont à retourner à la mairie ou dans la boite aux lettres du Sou des Ecoles jeudi 29 novembre au plus tard, accompagnés du règlement.

Contact : asde.lachassagne@gmail.com

MEDAILLE FAMILLE

CONSCRITS CLASSE EN 9

Tu auras 10 ans en 2019.

Tu as envie de faire tes conscrits.

Viens t'inscrire
Le samedi 12 janvier 2019
Entre 14h et 17h
Salle Lucien BLANCHARD
à ANSE

Ou auprès de
Joëlle LAROCHETTE
Tel : 06.77.97.96.39

RECENSEMENT

La campagne de recensement sur notre commune aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019.
Possibilité de répondre sur internet ou auprès de l'agent recenseur qui passera chez vous.
Deux agents effectueront ce recensement : Mme Patricia Mary (agent d'accueil à la mairie) ou Mr François Mary.

CRECHE

La crèche de Lachassagne est unique en son genre. Elle a été réalisée entre 1931 et 1939 par l'abbé Jordan de Chassagny, dans le but de restaurer son église. Elle est maintenant inscrite à l'inventaire supplémentaire du patrimoine mobilier.
Elle fait le tour de l'église et s'étend sur dix-sept mètres de longueur.
La partie orientale est composée de l'étable de Bethléem, d'un caravansérail et de différentes scènes de la Terre Sainte.
L'autre partie s'inspire de la terre beaujolaise ; on peut y voir une maison de vigneron entourée de son vignoble, la ferme avec sa basse-cour, son jardin, son pigeonnier ainsi qu'un chef d'œuvre incontesté : la reconstitution de l'église Saint Pierre de Lachassagne au 1/15000ème.

Visite de la crèche :

Le dimanche 16 décembre 2018, de 14 à 18 heures

Puis *du samedi 22 décembre 2018 au dimanche 6 janvier 2019*, tous les après-midi, de 14 à 18 heures.

Soutien à l' association « Entretenir et sauver la crèche » :
Mairie de Lachassagne
Tél : 04.74.67.00.88

INSCRIPTION SUR LISTES ELECTORALES

Si vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales de la commune, vous devez le faire avant le 31 décembre 2018 au plus tard.

CONCERT AUTOUR DE LA CRECHE

L'association de la crèche de Lachassagne vous invite au **concert de Noël** donné par la **chorale ICONIA de Oingt** le ***dimanche 23 décembre 2018*** à 16 heures à l'église de Lachassagne.

5 euros pour les adultes, gratuit pour les enfants

Pensez à venir en avance car peu de places assises.

CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE

Cette année encore, beaucoup d'émotion. De nombreux participants ainsi que présence de la fanfare de La Jeunesse Ansoise. Les **enfants de l'école** ont égrainé les noms de chaque soldat mort durant la grande guerre et ont **chanté la Marseillaise et l'Hymne Européen** devant le monument aux morts.
Puis sur la place du village, Mr Bessière, inspecteur académique, accompagné de la directrice de l'école et de Mr le Maire, leur a remis le diplôme du Petit Veilleur de la mémoire. Les enfants ont ensuite interprété la chanson « Le soldat » de Florent Pagny.

DEJECTIONS CANINES

Les trottoirs, les rues et les espaces de loisirs de la Commune sont quotidiennement souillés par des déjections canines. Cette pollution remet en cause la salubrité et l'hygiène de notre village.
Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne ou incident (déjections, sacs poubelles éventrés, nuisance sonore).
Nous faisons appel au civisme de chacun, pour que Lachassagne conserve son cadre de vie agréable et convivial.

En effet, si aucune amélioration n'est constatée, la Municipalité se verra dans l'obligation de prendre des mesures répressives à l'encontre des contrevenants.

PIGEONS

Au fil des années, les pigeons ont progressivement envahi le village et causé de nombreux dégâts. Les déjections de ces oiseaux sont susceptibles d'entraîner le développement de parasites et sont particulièrement corrosives pour les immeubles et les voitures. Pour lutter contre les nuisances occasionnées par les pigeons, la Municipalité va prendre toutes les mesures destinées à prévenir leur prolifération qui trouble l'ordre public et ainsi limiter les dégâts qu'ils occasionnent.

Des moyens de capture sont envisagés, et seront mis en œuvre dans le respect du règlement sanitaire départemental.

L'écho des arlequins est rédigé par Claire Dramaix, Stéphanie Plaza et Françoise Ricard

NOUS RESTONS A VOTRE ECOUTE ET A VOTRE DISPOSITION POUR VOUS RENCONTRER, N'HESITEZ PAS, CONTACTEZ-NOUS

Claire DRAMAIX – 06.82.59.66.58 – en semaine, de 14h00 à 15h30. c.dramaix@numericable.com
Stéphanie PLAZA – 06.60.70.66.06 – en semaine, de 13h à 14h. stephanie.plaza@club-internet.fr
Françoise RICARD – 06.82.97.60.53 – lundi et mercredi, aux heures des repas